

Run&Bike de Montbrison

Montbrison Triathlon

Règlement 2026

ORGANISATION

Épreuve conviviale et accessible à tous, le Run&Bike est organisé sous l'égide de la FFTRI (Fédération France de Triathlon).

Le Run&Bike consiste à enchaîner le vélo et la course à pied par équipe de 2 avec un seul vélo musculaire adapté à la taille du plus petit équipier (VTT ,Gravel ou cyclocross). Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

Montbrison Triathlon organise son **Run&Bike**

le **Dimanche 11 Octobre 2026**

au **Stade des Iris** (33 Chemin des Grands Champs 42600 Montbrison)



MODALITÉS DE LA COURSE

Le port du casque avec jugulaire fermée est OBLIGATOIRE pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

Un seul concurrent est autorisé sur le vélo musculaire. Les vélos électriques sont interdits.

Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.

Le départ des coureurs à pied se fait sur une boucle de lancement de 450 m, les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux en fin de boucle de lancement.

Les deux équipiers se passent le vélo de main à main sans gêner les autres concurrents (ils ont toute liberté pour décider de l'alternance des rôles). Il est interdit de laisser seul un vélo sur le parcours.

A chaque fin de tour, le coureur et le cycliste passent ensemble sur la ligne d'arrivée.

Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les deux équipiers et le vélo ENSEMBLE. Un arbitre ou un membre de l'organisation sera présent sur la ligne d'arrivée pour le vérifier.

Le dossard doit être porté devant et visible pendant toute la durée de l'épreuve et par les 2 coéquipiers. Le dossard sera fixé par 3 points d'accroche minimum. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisateur. Le dossard doit être ni plié, ni coupé.

Il est OBLIGATOIRE de respecter le site et de ne rien jeter par terre, ainsi que de rester sur le parcours balisé.

Les concurrents doivent respecter les consignes de l'organisation et des signaleurs et ne pas effectuer d'actions dangereuses pour autrui. Des consignes précises et rappels de règlement seront donnés lors du briefing qui précède chaque épreuve.

Tout manquement au respect de ces règles de course entraînera la disqualification de l'équipe.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

Le règlement en vigueur est celui de la Fédération Française de Triathlon. Les infractions seront sanctionnées par les arbitres :

- CARTON JAUNE : Arrêt du concurrent, remise en conformité, reprise de la course.
- CARTON ROUGE : L'équipe est mise hors course et devra rendre son dossard et quitter l'espace de course. Elle ne sera pas classée.

La participation au Run&Bike de Montbrison Triathlon entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisateur.

L'ensemble des concurrents doivent respecter la course des autres participants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET TARIFS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation de la Fédération Française de Triathlon, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Les licenciés FFTRI devront fournir une copie de leur licence.
- Pour les non-licenciés FFTRI 2026, un **certificat d'aptitude de moins d'un an**, à la date de l'évènement, de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (ou de la course à pied ET du cyclisme en compétition) est obligatoire ainsi **qu'un pass compétition ("Licence Expérience")**.
- Pour les coureurs non majeurs à la date de l'évènement un formulaire d'autorisation devra être complété par le tuteur légal.

Les inscriptions s'effectueront via le site internet de Logicourse jusqu'à 48h avant le jour de l'évènement : <https://www.logicourse.fr/>

Possibilité de s'inscrire sur place jusqu'à 1 heure avant le début de la course dans la limite des places disponibles. Une majoration de 5€ par concurrent sera appliquée (hors courses enfants).

Tarif par concurrent		
	Non Licencié	Licencié
S	20 €	13 €
XS	15 €	11 €
Enfants	8 €	4 €

PROGRAMME ET PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours est mis en ligne. Il comprend les informations pratiques.

Le Run&Bike est une course empruntant des sentiers et chemins de terre. L'épreuve se déroule à allure libre et est chronométrée. À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme.

Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8h00 : ouverture du site et retrait des dossards

10h00 - Départ format XS (8,5 km)

11h00 Podiums Course XS

11h30 - Départ courses enfants
Enfants

13h00 Podiums Course

- 11h30: 6-9 ans <12 min, (1,5km)
- 12h00: 10-13 ans 18-24 min (4km)

14h - Départ format S (13,5 km)

15h30 - Podiums Course S

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement en eau sera proposé pendant la course. Chaque concurrent devra prévoir son propre contenant (flasque, gourde, gobelet...).

Un ravitaillement complet sera fourni à l'arrivée.

RESULTATS

Un classement général sera établi à l'issue des épreuves.

Ils seront également disponible sur le site de Logicourse (<https://www.logicourse.fr/>) dans les jours suivant l'épreuve.

Pour chaque course adultes (format S et XS), les 3 premières équipes au scratch seront récompensées, ainsi que la 1ère équipe féminine et la 1ère équipe mixte. Pour les courses enfants, seules les 3 premières équipes au scratch seront récompensées.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing de l'organisation 15min avant chaque départ de course.

Un service de sécurité « course » sera mis en place : Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Une équipe médicale de régulation est présente durant toute la durée de l'épreuve.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Les secouristes officiels sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé.

L'organisateur Montbrison Triathlon est couvert par son Assurance club.

Chaque participant doit être en possession d'une assurance responsabilité civile individuelle.

DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

PROTECTION DES DONNEES

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous l'écrire en nous indiquant vos noms, prénoms et adresse.

REMBOURSEMENT ET PENALITES FINANCIERES EN CAS DE DESISTEMENT OU D'ANNULATION

Le club de Montbrison Triathlon remboursera le participant de 70% du montant de son inscription, hors frais de dossier, en cas d'annulation par l'organisateur dû à :

- Arrêté préfectoral non obtenu
- Refus d'autorisation de passage,
- Alerte météo rouge, foudre...

Le club de Montbrison Triathlon remboursera le participant de 70% du montant de son inscription, hors frais de dossier, en cas d'annulation par le participant sur présentation d'un certificat médical justificatif.